

de la Loire supérieure (5), n'auraient jamais été érigés à l'est d'une ligne de démarcation qui, dans notre département, se confond avec la ligne du partage des eaux du Rhône et de la Loire (6). Situé sur le bord d'un affluent de ce dernier fleuve, à 8 kilomètres de la limite occidentale du bassin du Rhône, le dolmen de Vaudragon serait ainsi le monument de ce genre qui aurait été observé sur le point le plus extrême du bassin de la Loire.

D'autre part, si une pierre branlante a subsisté jusqu'à la fin du XVII^e siècle, à l'entrée de la ville de Lyon, près de la porte de Saint-Just (7), l'existence d'aucun dolmen n'avait encore été reconnue, jusqu'à ce jour, dans toute l'étendue du département du Rhône.

A ce double titre, le dolmen de Vaudragon méritait donc d'être signalé à l'attention publique. Car, en même temps que sa situation confirme les observations faites par M. Alexandre Bertrand sur la distribution des dolmens dans les diverses contrées de la France, sa découverte vient accroître les richesses archéologiques les plus anciennes que possède notre département.

A. VACHEZ.

(5) En effet, on ne peut citer, dans cette partie du cours supérieur de la Loire, que le dolmen de Balbigny (Loire), qui a été détruit au commencement de ce siècle.

(6) Alexandre Bertrand. *Archéologie celtique et gauloise*, p. 132 et suiv.

(7) Voyez l'*Itinéraire en France de Jodocus Sincerus*, p. 245, et celui d'*Abraham Goltz*, p. 329. Cette pierre existait encore en 1675. V. Spon. *Recherche des antiquités de la ville de Lyon*, p. 61. V. aussi Cochard. *Notice historique sur le bourg de Saint-Just-lès-Lyon*, p. 1.